



Les Pyrénées  
Parc National

- conseil d'administration du 1<sup>er</sup> mars 2011 -

**RESOLUTION CA n°5-2011  
APPROBATION DU RAPPORT 2010  
PRESENTE PAR MONSIEUR LE PRESIDENT  
DU CONSEIL SCIENTIFIQUE  
DU PARC NATIONAL DES PYRENEES**

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- en application de R 331 - 32 du code de l'environnement qui prévoit que « *le président du conseil scientifique présente un rapport annuel d'activité au conseil d'administration* »,
- vu le rapport de Monsieur le Président du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées tel qu'il figure en annexe de la présente,

approuve le rapport d'activités 2010 du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées.

La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 1<sup>er</sup> mars 2011.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON





## **Compte rendu d'activité du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées pour l'année 2010**

### **- rapport de Monsieur le Président du conseil scientifique au conseil d'administration du Parc National des Pyrénées -**

L'activité du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées, en 2010, est caractérisée par un travail conséquent sur le projet de charte du territoire et le rendu d'avis sur les travaux, projets d'aménagement et révisions des plans d'aménagement forestiers.

- **Une activité permanente centrée sur les avis et l'analyse :**

Le conseil scientifique a rendu un avis sur douze dossiers (*seize en 2009, quatorze en 2008 et quatre en 2007*) et produit deux notes de doctrine sur la cueillette et l'écobuage.

Un travail d'analyse a été réalisé sur les projets de révision d'aménagement forestier.

Le bureau du conseil scientifique a traité au fil de l'eau les dossiers d'avis afin de diminuer les délais de traitement et libérer du temps en séance plénière pour des réflexions et des discussions sur des questions scientifiques. Des débats de fond intéressant la connaissance et la gestion du territoire du Parc national des Pyrénées ont également été conduits. Ce mode de fonctionnement est appelé à perdurer en 2011. L'augmentation du travail demandé au conseil scientifique se traduisant par un nombre croissant de réunions.

- **Les séances plénières - un moment de réflexion sur les grands sujets scientifiques du Parc National des Pyrénées :**

Le conseil scientifique s'est réuni, en séance plénière, à deux reprises.

L'ordre du jour de la séance du 5 mai 2010 portait sur l'organisation de l'intervention du conseil scientifique dans l'élaboration de la charte du territoire et sur les pistes de gestion permettant de limiter les dommages imputés aux vautours fauves sur le bétail domestique.

Les grandes lignes du rapport pour le ministère en charge de l'écologie, concernant l'analyse des dommages sur le bétail domestique attribués aux vautours fauves, ont été présentées. Pour enrichir le débat et prendre du recul sur ce thème sensible, deux personnalités extérieures ont été invitées.

Monsieur Manuel ALCANTARA DE LA FUENTE, chef du service biodiversité de la région Aragon (*Espagne*), a présenté l'état de la population des vautours, fait un point sur les dommages et présenté un bilan de la situation.

../..

Monsieur François SARRAZIN, professeur à l'université Pierre et Marie CURIE, a présenté l'étude concernant l'analyse du comportement spatial des vautours en relation avec la disponibilité alimentaire (*charniers et placettes*) et les liens socio-économiques. A l'issue, le conseil scientifique a rendu un avis argumenté sur les pistes de gestion possibles en vue de limiter les dégâts attribués aux vautours fauves sur le bétail domestique. Cet avis a été transmis au ministère en charge de l'écologie.

Le conseil scientifique s'est réuni, en séance plénière, le 6 octobre 2010. Une demi-journée a été consacrée à la présentation et à la discussion sur les programmes de recherche et d'étude réalisés ou soutenus par l'établissement public du Parc national des Pyrénées. Les débats ont ensuite portés sur la définition de positionnement sur les modalités d'écobuage et de cueillette en zone cœur. Le conseil scientifique a validé deux notes de propositions permettant de préciser les modalités d'utilisation du feu et la cueillette en zone cœur du parc. Les contenus de ces notes sont intégrés dans l'avant projet de charte du territoire.

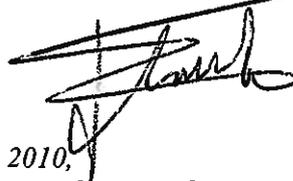
• **Des visites de terrain :**

Le conseil scientifique s'est déplacé à trois reprises, sur le terrain, sur les thèmes suivants :

- une journée thématique de réflexion a été organisée le 2 juin 2010 en vallée d'Aspe (*Pyrénées-Atlantiques*) pour rencontrer les représentants des bergers et les élus afin d'étudier les demandes d'écobuages en cours. Une partie de la journée a été consacrée à une réflexion permettant de préciser le positionnement du conseil scientifique sur les modalités de l'écobuage,
- une visite a été organisée le 20 octobre 2010 à Lescun (*Pyrénées-Atlantiques*) en présence de Monsieur le Maire de cette commune. L'objectif était de s'informer sur le projet de desserte pastorale de l'estive de Bonaris.,
- le 26 octobre 2010, une délégation du conseil scientifique s'est rendu sur le terrain afin de prendre connaissance du projet de liaison « *tunnel de Bielsa - station de Piau Engaly* » et de mieux connaître le site en question.

Fait à Tarbes, le lundi 28 février 2011.

Jean Paul METAILLIE  
Président du conseil scientifique  
du Parc National des Pyrénées



P.J. : 2

- liste des avis du conseil scientifique pour l'année 2010,
- arrêté préfectoral n°2009119-08 sur la nomination du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées - 29 avril 2009.

## Liste des avis du conseil scientifique du Parc National des Pyrénées pour l'année 2010

Dossier	Date	Avis du conseil scientifique	Avis de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées
Projet de révision de l'aménagement forestier (2010-2029) de la forêt communale de Laruns (Pyrénées-Atlantiques)	08/01/10	Avis favorable	Avis favorable
Projet de révision de l'aménagement forestier (2010-2024) de la forêt syndicale de Barèges (Hautes-Pyrénées)	11/03/10	Avis favorable	Avis favorable
Réalisation d'une tranchée pour mise en place d'une nouvelle canalisation d'adduction d'eau potable au refuge d'Arlet et la construction d'un deuxième réservoir de stockage	12/04/10	Avis favorable	Avis favorable
Travaux de sécurisation du sentier GR 11 en aval du pas d'Aspe, commune d'Urdos (Pyrénées-Atlantiques)	18/05/10	Avis favorable	Avis favorable
Demande de coupe de perches dans la forêt syndicale de Saint Savin pour la rénovation de la balustrade de l'hôtellerie du lac de Gaube (Hautes-Pyrénées)	07/06/10	Avis favorable	Avis favorable
Mise en place d'un générateur photovoltaïque au refuge d'Ilhéou en remplacement du groupe électrogène existant. Construction d'un local "réserve" et d'un WC ouvert au public en extension du bâtiment existant	12/07/10	Avis favorable	Avis favorable
Demande de pose d'une antenne Orange sur le bâtiment de l'hôtellerie du lac de Gaube (commune de Cauterets - Hautes-Pyrénées)	12/07/10	Avis favorable	Avis favorable

./..

Demande d'instrumentation des prises d'eau EDF de Canaou et de Saousse ( <i>commune de Gavarnie - Hautes-Pyrénées</i> )	12/07/10	Avis favorable	Avis favorable
Demande de sécurisation du site de suivi INRA sur la phénologie des chênes sessiles du Péguère ( <i>commune de Cauterets - Hautes-Pyrénées</i> )	24/07/10	Avis favorable	Avis favorable
Ecobuage estive d'Arnousse - commune administrative d'Urdoz ( <i>Pyrénées-Atlantiques</i> )	06/10/10	Avis favorable : secteur 1 Avis défavorable : secteurs 2-3-4	Avis favorable : Secteur 1 Avis défavorable : secteurs 2-3-4
Ecobuage estive de Peyrenère - commune administrative d'Urdoz ( <i>Pyrénées-Atlantiques</i> )	06/10/10	Avis favorable : secteurs 1-3-4 Avis défavorable : secteur 2	Avis favorable : secteurs 1-3-4 Avis défavorable : secteur 2
Ecobuage estive de Baigt de Lhers - commune d'Accous ( <i>Pyrénées-Atlantiques</i> )	06/10/10	Avis favorable : secteur Aumet rive gauche Avis défavorable : secteur Aumet rive droite Avis favorable : secteur Caillaou	Avis favorable : Secteur Aumet rive gauche Avis défavorable : Secteur Aumet rive droite Avis favorable : Secteur Caillaou



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

ARRETE N°2009119-08

Portant nomination du Conseil scientifique du  
Parc national des Pyrénées

**Le Préfet des Hautes-Pyrénées**

VU la loi n° 2006-436 du 14 avril 2006 relative aux parcs nationaux, aux parcs naturels marins et aux parcs naturels régionaux, publiée au Journal Officiel de la République française en date du 15 avril 2006 et l'article R 331-32 du Code de l'Environnement,

VU le décret n°2006-943 du 28 juillet 2006 relatif aux établissements publics des parcs nationaux et modifiant le code de l'environnement,

VU l'article 45 du décret n° 67-265 du 23 mars 1967 créant le Parc National des Pyrénées,

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU le décret n° 97-34 du 15 janvier 1997 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles,

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Hautes Pyrénées,

ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** - Sont nommés au Conseil scientifique du Parc National des Pyrénées en tant que :

**Membres**

Mme ALBERT-LLORCA Marlène, anthropologue, professeur d'anthropologie sociale à l'université Toulouse 2 le Mirail

M. AULAGNIER Stéphane, mammalogiste et biologiste de la conservation, directeur du laboratoire Comportement et Ecologie de la faune sauvage de l'INRA et enseignant à l'université Paul Sabatier de Toulouse

M. BALENT Gérard, directeur de recherche à l'INRA de Toulouse, directeur de l'UMR dynafor (dynamiques forestières dans l'espace rural)

M. CAUSSIMONT Gérard, naturaliste (faune de montagne, ours), spécialiste des vallées pyrénéennes, enseignant et chef d'établissement, président d'une association de protection de la nature

M. DUPOUEY Jean-Luc, directeur de recherche à l'INRA de Nancy, responsable de l'équipe phyto-écologie forestière

**M. ETCHÉLECOU André**, professeur en aménagement du territoire, chargé de mission développement durable à l'université de Pau et des Pays de l'Adour

**M. GALOP Didier**, palynologue, chargé de recherche au laboratoire GEODE, université Toulouse le Mirail

**M. GIUSTINIANI François**, Directeur des archives départementales des Hautes-Pyrénées

**M. GUIRAUD Claude**, vétérinaire, spécialiste de la faune sauvage, président du GEEFSM (groupe d'études sur l'éco-pathologie de la faune sauvage de montagne), retraité

**M. JUBERTHIE Christian**, zoologiste, directeur honoraire au laboratoire souterrain du CNRS à Moulis, président de la commission des Aires Protégées du CNPN (conseil national de protection de la nature)

**M. LARGIER Gérard**, botaniste, directeur du Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

**Mme MAGDA Danièle**, directeur de recherche, INRA-SAD Toulouse, UMR AGIR

**M. MENONI Emmanuel**, spécialiste des galliformes et de la biodiversité des forêts et landes montagnardes, ingénieur des travaux, ONCFS – CNERA Faune de montagne

**M. METALIE Jean-Paul**, géographe, directeur de recherche CNRS, directeur du laboratoire GEODE de l'université de Toulouse

**M. PALLARUELO CAMPO Severino**, spécialiste du patrimoine et des pratiques culturelles, inspecteur général d'éducation à Saragosse (Espagne)

**M. RANGASSAMY Régis**, architecte au CAUE des Hautes-Pyrénées

**M. SANTOUL Frédéric**, hydrobiologiste, maître de conférence au Laboratoire EcoLab à l'université de Toulouse

**M. TIHAY Jean-Pierre**, géomorphologue, dynamique des paysages, retraité

**M. TROUVILLIEZ Jacques**, directeur du service du Patrimoine naturel, Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris

**M. VILLAR Luis**, botaniste phyto-écologue, chercheur CSIC, IPE de Jaca (Espagne)

#### **Experts**

**M. BARRAUD Dany**, archéologue, Conservateur régional de l'archéologie à la DRAC Aquitaine, chef du service régional de l'archéologie

**M. CANEROT Joseph**, hydrogéologue agréé, professeur émérite de l'université de Toulouse, membre du CSRPN Midi-Pyrénées

**M. CORRIOL Gilles**, coordonnateur connaissance flore, forge et habitats naturels au Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées

**M. DUPONT Pascal**, entomologiste à l'OPIE (office pour les insectes et leur environnement), chargé de mission scientifique

**M. LAGASQUIE Jean-Jacques**, professeur honoraire de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, membre du conseil scientifique du Parc naturel régional du Quercy

**ARTICLE 2** - Le conseil scientifique est chargé de donner à l'établissement des avis techniques et de procéder aux études qui lui seront confiées.

**ARTICLE 3** – La durée du mandat des membres et experts du conseil scientifique est de six ans à compter de la date du présent arrêté.

**ARTICLE 4** – Le Secrétaire Général de la Préfecture des Hautes-Pyrénées et le Directeur du Parc National des Pyrénées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

TARBES, le 29 AVR. 2009

Le Préfet,



Jean François DELAGE